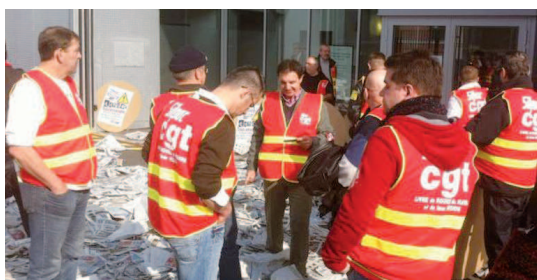




**4 pages
à extraire
de votre journal
Partagez-le !**

Vos titres sont en redressement judiciaire **Philippe HERSANT veut nous liquider !**



Depuis que les salariés de Paris-Normandie et de la Presse Havraise ont appris que leur actionnaire avait choisi de déposer le bilan, ils se mobilisent pour sauver vos journaux. Et vous aussi, vous vous êtes mobilisés. Depuis le 29 février, plus de 3 500 personnes, lecteurs, élus et collectivités nous ont adressé leur soutien. Un signe fort d'attachement à vos journaux.

Une mobilisation tous azimuts

Mais la mobilisation ne s'est pas arrêtée là. De nombreux conseils municipaux de Seine-Maritime et de l'Eure ont, par des motions, alerté les pouvoirs publics sur la menace qui pèse en Haute-Normandie : la disparition de la presse quotidienne régionale. Par ailleurs, les conseils généraux de l'Eure et de Seine-Maritime, ainsi que le conseil régional, ont donné des signes forts d'attachement à cette presse qui permet un réel débat démocratique et qui offre un espace de pluralisme.

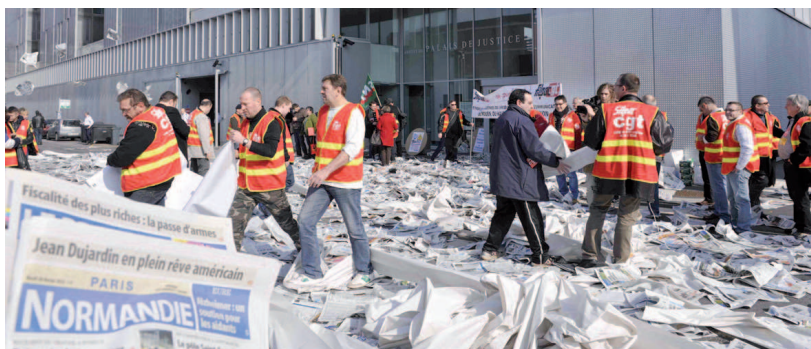
A l'issue d'une cérémonie de remise de médailles du travail, à laquelle la direction n'a pas participé, les salariés se sont rendus à la préfecture de région. Une délégation syndicale a été reçue par la directrice de cabinet du préfet, qui a longuement écouté ses arguments.

D'autre part, le ministre de la Culture et de la Communication,

Frédéric Mitterrand, a assuré à une délégation de journalistes haut-normands, qu'il était « effaré » de la façon dont Philippe Hersant réglait le sort de vos journaux. Il s'est dit disponible pour soutenir les salariés, mais s'est déclaré impuissant face à la logique d'actionnaire.

Même discours au ministère du Travail où, le lundi 19 mars, environ 400 salariés de la presse, venus de toute la France, ont manifesté pour obliger Philippe Hersant, le groupe Rossel et leur syndicat patronal à s'asseoir autour d'une table de négociation. Pendant ce temps, une délégation intersyndicale était reçue par les conseillers du ministre.

Face au désarroi des salariés et à leurs revendications, les deux groupes de presse ont opposé leur seul silence. Dans les jours qui viennent, les salariés vont multiplier leurs actions afin que chacun arrête de fuir ses responsabilités.



Aux directions de la presse quotidienne d'information générale

Nous ne comprenons pas votre attitude quant aux menaces qui pèsent sur les titres quotidiens de Normandie, Paris-Normandie, Havre Libre, Le Havre Presse, Le Progrès de Fécamp, Le Havre Dimanche. Alors, nous vous posons les questions qui suivent, avec l'espoir d'obtenir vos réponses.

Avez-vous bien évalué que d'ici au 11 avril, les titres d'information générale de Normandie risquent de disparaître, pour la seule raison que leur propriétaire, Philippe Hersant, de Suisse, organise la vente ou l'élimination du patrimoine légué par son père ? Ceci n'a pu vous échapper.

La « crise de la presse » n'y est pour rien, pas plus que le « numérique » : ce sont les caprices du propriétaire, plus ouvert aux promesses de profit du franc suisse que de l'euro en France.

1. Alors pourquoi votre silence ?

- Etes-vous d'accord avec le syndicat SPQR, qui prétend représenter tous les titres de presse en région, mais affirme n'être responsable de rien, et qui pratique la politique de la chaise vide au ministère du Travail le 19 mars, alors que plusieurs de ses titres adhérents sont menacés ? Lui qui sait si bien courir les ministères pour obtenir, en tout esprit libéral, des subventions d'Etat.

- Le traitement du sort de la presse d'information par un tribunal de commerce, incompétent en la matière, est-il pour vous le signal d'une offensive générale qui suivrait celle de votre collègue Philippe Hersant ?

- Approuvez-vous le plan gouvernemental, suite aux états généraux de la presse, qui prévoit la disparition de nombreux titres, au nom de la perspective de création

d'un ou deux « champions nationaux » ? La réforme des aides à la presse, la balkanisation de la distribution vont dans ce sens, vous le savez. Approuvez-vous ?

2. Certaines directions, qui sont vos homologues, ont cru opportun de dénoncer l'action commune au SNJ et à la Filpac CGT le 19 mars, prenant bien soin de ne citer que la CGT. Ce qui en dit long sur leur conception du traitement de l'information !

- Le SNJ et la Filpac CGT, avec celles et ceux qui le souhaitent, agissent en défense de l'information, de la survie de titres de presse, d'emplois : est-ce cela qui dérange les rédacteurs des communiqués vengeurs, s'élevant contre la solidarité de la profession ?

- Ces communiqués font état de « pertes » financières enregistrées du fait des mouvements : mais combien coûtent à la collectivité

ces destructions d'emplois, combien coûte à la démocratie la destruction des titres de presse, à quel taux d'estime ces directions patronales situent-elles les droits démocratiques dans la République ?

- Le droit à l'information, est-ce une notion que vous partagez ? Voilà un héritier Hersant qui use et abuse de la campagne électorale pour semer le trouble, qui couvre d'un silence épais ses intentions, qui se protège du secret bancaire en Suisse. Et ce sont les salariés, qui répondent à l'appel du SNJ et de la Filpac CGT, souvent avec d'autres syndicats dans les titres, qui sont dénoncés.

3. Nous attendons vos réponses, Mesdames et Messieurs des directions de la presse d'information générale, vous assurant de notre détermination à défendre l'existence des journaux quotidiens de Normandie, à tout faire pour qu'ils survivent à Sarkozy, à étendre l'ac-

tion à toute la profession pour qu'une négociation nationale - et non le coup de force - assure la pérennité des sociétés de presse et de leurs emplois.

Les actions de soutien

Non-parution : Nice Matin, Corse Matin, Var Matin, Paris Normandie, Havre Libre, Le Havre Presse, Le Progrès de Fécamp, L'Union, L'Est Eclair, Libération Champagne, L'Ardennais, L'Aisne Nouvelle.

Sud Ouest : assemblées générales et 3 heures d'arrêt en fin de service.
Ouest France : premier lundi, 1 heure ; Midi Print, 1 heure ; Midi Libre, assemblée générale, 2 heures ; La Voix du Nord, Le Télégramme, Le Républicain Lorrain : assemblées générales ; etc.



Les salariés croient en l'avenir de leurs journaux... ...mais pas en leurs dirigeants !

Une motion de défiance votée par les journalistes à l'égard de la rédaction en chef. Et une autre, votée, trois jours plus tard, par l'ensemble des catégories professionnelles, à l'égard de la direction générale. Les salariés du pôle normand croient en l'avenir de leurs journaux, mais donnent un carton rouge à leurs dirigeants.

La direction du pôle normand de GHM (Groupe Hersant Média) cherche à s'exonérer de toutes responsabilités dans la situation catastrophique que nous vivons actuellement. La procédure de redressement judiciaire et le plan social qu'elle se propose d'appliquer ne seraient que les conséquences de la crise économique et de la crise de la presse.

C'est aller un peu vite en besogne, comme les salariés viennent de le rappeler ces derniers jours, en votant deux motions de défiance. Un carton rouge à double détente, en quelque sorte !

Vendredi, réunis en assemblée générale à Déville, les journalistes, à une majorité de 80 %, ont voté la défiance à la rédaction en chef. Un geste fort qui signifie que les journalistes de Paris-Normandie et de la Presse Havraise ne font pas confiance à la rédaction en chef

pour formuler un projet éditorial de redressement qui soit pertinent. Lundi, à Déville toujours, c'est l'ensemble du personnel, cette fois, qui a exprimé, lui aussi à l'unanimité, sa défiance à l'égard de la direction.

Second geste fort en trois jours pour signifier plusieurs choses. Tout d'abord que le personnel n'accepte que la direction ait choisi de nous mettre au tribunal de commerce (grande première dans la presse quotidienne régionale), rompant ainsi tout dialogue social.

Les salariés n'acceptent pas non plus la violence d'un plan « social » prévoyant 113 licenciements secs, largement surdimensionné par rapport à nos difficultés (ce que ne manqueront pas de faire valoir les organisations syndicales). En effet, ce plan prévoit une économie sur la masse salariale de l'ordre de 5,6 M€ alors que nos déficits d'exploitation sont de l'ordre de 600 000 €.



Ce plan social n'est pas destiné à moderniser votre journal, mais à générer de la trésorerie qui serait immédiatement réinjectée dans le groupe de Philippe Hersant, exilé fiscal, afin de le désendetter.

Enfin, les salariés ne font plus confiance à cette direction qui a

conduit l'ensemble de nos titres dans le mur. C'est, en effet, sous sa responsabilité que depuis cinq ans les projets éditoriaux et les business plans se succèdent, sans vous convaincre, lecteurs, de leur pertinence. Aujourd'hui, cette même direction ne peut prétendre, à grands

coups de casse sociale, vouloir assurer la pérennité de vos journaux.

C'est bien parce qu'ils croient en l'avenir de leurs titres et au maintien d'un maximum d'emplois dans les journaux du pôle normand que les salariés ont voté ces motions de défiance.

La proximité mise à mal

Ce qui fait la force de la presse quotidienne régionale, c'est la proximité. La proximité qu'elle instaure avec les habitants d'un territoire et avec ses lecteurs, à travers ses réseaux de rédactions locales. Au fil des enquêtes, les lecteurs affirment combien ils sont attachés au développement d'une information locale, une information de proximité de qualité. Depuis plusieurs années, la direction de Paris-Normandie et de la Presse Havraise va à l'encontre de cette exigence. Elle a fermé, pour des raisons d'économie, les rédactions d'Eu en Seine-Maritime, des Andelys, Gisors, Pont-Audemer, Verneuil-sur-Avre, dans l'Eure. Le résultat fut immédiat. Sur tous ces secteurs, mois bien « couverts », des baisses des ventes.

Mais la direction, loin d'en tirer les enseignements, persiste à appliquer les mêmes recettes, qui ont

portant montré leurs effets désastreux. Ainsi, depuis fin février, les rédactions d'Elbeuf et de Louviers sont privées de journalistes professionnels. Les lecteurs ne sont pas dupes. Pas plus que les élus. Ils ont été nombreux déjà à nous manifester leur soutien. Car eux aussi sont attachés à leur journal, garant de la démocratie.

Demain, au nom des économies, mais aussi parce que notre actionnaire Philippe Hersant (son groupe français a un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros) se désengage de la Normandie et veut faire payer son endettement aux salariés haut-normands, votre journal sera encore moins proche de vous. Le projet de plan social prévoit la suppression de 3 de nos 10 éditions actuelles. Les lecteurs de Vernon, de la Vallée du Commerce et d'Elbeuf, pour ne citer qu'eux, ne s'y retrouveront plus.

Adieu Le Havre, je t'aimais bien...

Tels les conquérants avec leurs grosses bottes, ils étaient venus « mater » Le Havre, le village des irrédutibles, propos tenus par la rédaction en chef en personne. Oui, Le Havre est mort. Oui, Le Havre a été sacrifié. Résultat ? En cinq ans seulement, 10 000 Havrais se sont détournés de leurs journaux. Encore un bel exemple de gestion, encore un bel exemple de mépris du lectorat.

La direction n'a jamais voulu ni entendre, ni regarder la sociologie et la spécificité havraises. Les seigneurs, du haut de leur piédestal, ont balayé ce qui faisait l'âme du Havre, ont tué l'attachement des lecteurs à leurs titres. Le rouleau compresseur d'une direction méprisante, sans connaissance du terrain, est passé par là. Destructeur, ravageur et vengeur, alors que les titres du Havre et leurs lecteurs étaient en adéquation.

Dans le détail : en supprimant la rotative havraise et en supprimant la rédaction en chef installée au Havre depuis la Libération, la direction de la Société normande de presse, d'éditorial et d'impression a dégradé au plus haut point le lien qui unissait les Havrais à leurs journaux. Avec cette suppression, le journal s'est mué en grande agence des titres rouennais, méconnaissant la sensibilité à fleur de peau des lecteurs qui s'indignent souvent de ce produit « rouennais » venu en pointe de Caux. Avec la mise en



commun des informations régionales entre Rouen et Le Havre, tout un pan d'actualité qui intéressait spécifiquement les Havrais (notamment les informations économiques liées au port) a disparu.

Pire encore : n'ayant jamais réellement compris qu'au-delà d'une différence de maquette et d'apparence, Havre-Libre et Le Havre-Presses devaient garder une différence éditoriale forte, par respect pour leurs lecteurs qui attendaient du « rouge » un traitement de l'information différent de celui disponible dans le « bleu ». La direction a volontai-

rement gommé les différences, au grand dam des lecteurs attachés à leurs titres.

L'outil mis en place par une direction incompétente a broyé le respect, la complicité. Respect, complicité d'une population attachée à ses titres, autant de mots forts et sincères : un sentiment qui, au regard des dirigeants rouennais, s'apparente à de la vulgarité. Merci Messieurs, Mesdames pour cette leçon d'incompétence. Domage que ceux qui écrivent le journal et ceux qui l'achètent et le lisent doivent en faire les frais. Merci pour eux.

Votre journal est en danger

Tous ensemble

POUR L'AVENIR

DE NOS JOURNAUX

ET NOS EMPLOIS

PARIS NORMANDIE HAVRE
LE HAVRE LE PROGRES

SNJ Silpocgt

Pétition, plus de 3 500 signatures

Christian ADAM, CGT des journaux de Loire
Stéphane BEAUFILS, secrétaire général de l'union locale CGT de Dieppe
Patrice BERTONCINI, CGT journal Républicain Lorrain
Céline BRULIN, vice-présidente du conseil régional
Alexandre CANET, secrétaire section PS de Rouen
Marcel CANTIN, CGT au journal Ouest-France
Pierre CONIL, ancien bâtonnier des avocats de Rouen
Florence COUTARD, psychologue
Laure DAEL, maire des Andelys
Jean-Louis DALIBERT, directeur de cabinet du maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
Jean-Louis DESTANS, président du conseil général de l'Eure
Michelle ERNIS, conseillère régionale
Thierry FOUCAUD, sénateur maire d'Oissel, vice-président du Sénat
Pascal FROIDEFOND, CGT journal L'Union à Reims
Eric GARCIA, CGT journal La Provence
Christian GAUTHIER, conseiller régional
René GOBBE, prêtre
Vincent GORI, secrétaire du Comité de groupe GHM, journal l'Est-Eclair
Christophe GIGANTI, CGT journal Le Dauphiné Libéré
François HOLLANDE, député
Robert HUE, sénateur
Dominique JULIEN, maquettiste journal Le Courrier Picard
Hélène KLEIN, adjointe au maire Ville de Rouen
David LAMIRAY, maire de Maromme
Bruno LANTERI, éditeur-SR au journal Le Monde
Pierre LAURENT, secrétaire national du PCF
Pierre LEBAS, retraité, Le Havre

Jean-Luc LECOMTE, conseiller municipal de Vernon et conseiller régional
Patrick LEFEBURE, maire d'Anglesqueville-l'Esneval
Jean LEGRIX, maire de Tourville-sur-Pont-Audemer
Michèle LERICHE, conseillère municipale, Canteleu
Sidalie FERROUK, adjoint au maire d'Evreux
Mélanie MAMMEN, conseillère régionale, Conches

Jean-Luc MELENCHON, député
Magali PALLET-THUILLIER, directrice du tourisme, Etretat
Jacqueline PONS, maire de Le Manoir
Lionel PREVOST, maire de Serquigny
Colette PRIVAT, ancienne députée et ancienne maire de Maromme
Richard JARQUET, maire de Pont-de-l'Arche
Josiane ROMERO, journaliste, ex-présentatrice du journal de FR3
Valérie ROURE, CGT journal Le Bien Public à Dijon
Franck SAILLOT, papetier, Arjjo Wiggins, Wizerne
Jean-Luc SCORNET, représentant de l'intersyndical de Pétroplus
Gérard SENECAI, secrétaire général du syndicat CGT
Chapelle Darblay
Ali TALMAT, secrétaire du CE Aircelle

Bernard THIBAUT, secrétaire général de la CGT
Jean-Claude WEISS, maire de Notre-Dame-de-Gravenchon
Guy WURKER, secrétaire général de l'union locale CGT de Rouen
Detlef Zum-Winkel, IG Metall, Francfort

Tous vos noms auraient mérité d'être publiés ici, dans ces colonnes, quelles que soient vos qualités ou fonctions. Merci à tous !



Lettre ouverte à Xavier BERTRAND

Montreuil, le 8 mars 2012

A Monsieur le Ministre du Travail,

La direction de Paris-Normandie, Havre Libre, Le Havre Presse, Le Progrès de Fécamp, Havre Dimanche, Liberté Dimanche, a déposé son bilan, une première en matière de presse régionale d'information générale.

A l'image du scénario ayant conduit à la liquidation judiciaire du pôle de presse gratuite du Groupe Hersant Média il y a quelques mois, seuls les intérêts commerciaux de l'actionnaire principal de GHM expliquent ce nouveau dépôt de bilan, le groupe ayant clairement fait le choix de poursuivre son expansion en Suisse, au détriment de son développement en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Ainsi, le pool de 16 banques créancières, le groupe La Voix-Rossel, acquéreur potentiel des titres, et GHM, ont tenu des réunions de transactions dans les locaux du ministère des Finances, au Conseil Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI).

Pourtant, ce n'est pas par une approche financière et devant les tribunaux de commerce que doit se jouer la survie de ces journaux régionaux. Le pluralisme de la presse est garanti par notre constitution. L'intervention des pouvoirs publics, en matière d'information,

doit-elle être inspirée par un parti pris dans des accords commerciaux privés, ou bien par la nécessité, dans l'intérêt de la démocratie, de préserver l'existence, en tant que biens communs, de ces organes de presse, créés à la libération ?

Organisations syndicales représentant les personnels de ces titres, nous demandons l'ouverture, sous l'égide du gouvernement, d'une négociation nationale transparente, associant la représentation syndicale des salariés et les directions des groupes GHM et La Voix-Rossel afin de trouver un accord sauvegardant les titres, les emplois et l'avenir de la presse d'information générale et locale. La présence de représentants du SPQR nous paraît indispensable. Cet accord devra servir de modèle dans toute la presse quotidienne régionale, malmenée par des opérations commerciales et financières du même genre.

A cette fin, nous vous demandons une rencontre le lundi 19 mars.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc PEYRADE,
secrétaire général de la FILPAC-CGT

Anthony BELLANGER,
Premier secrétaire général du SNJ



**Le ministère :
« Nous n'avons pas les moyens de convoquer les éditeurs ! »**

Nous avons leurs soutiens

Association Nationale des Travailleurs des Métiers de la Presse (ANTRAPRESSE)
Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime
Conseil municipal de Notre-Dame-de-Gravenchon
Conseil municipal de Bolbec
Conseil municipal de Vernon
Est-Média CGT de l'Est Républicain, Nancy
Filpac-CGT de Centre Presse Rodez
Filpac-CGT Europac Rouen
Filpac-CGT Kimberly Clark
Filpac-CGT du journal La Nouvelle République du Centre Ouest
Filpac-CGT du journal Midi-Libre
Filpac-CGT M-Real, Alizay
Filpac-CGT de Vitrolles
Filpac-CGT SCA Le Theil
Filpac-CGT UPM Chapelle Darblay
Franck MEYER, maire de Sotteville-sous-le-Vail
FR3 Normandie (les syndicats CGT)
François CHEREQUE, secrétaire général de la CFDT
Info'com CGT, syndicat des sièges éditoriaux de Paris
Marc-Antoine JAMET, 1^{er} secrétaire de la fédération de l'Eure du parti socialiste

Sébastien JUMEL, maire de Dieppe et vice-président du département
Jean-Paul LECOQ, député-maire de Gonfreville-l'Orcher, question sur la situation au gouvernement
Nathalie NAIL, vice-présidente et conseillère du département de Seine-Maritime, conseillère municipale à la mairie du Havre
Section syndicale journal La Provence
Syndicat Général du Livre et de la Communication Ecrite
Silpac-CGT, Moselle
Syndicat du journal Le Télégramme,

Morlaix
Syndicat du Livre Métropole Nord CGT
Syndicat National des Journalistes CGT
Union départementale des syndicats CGT de Seine-Maritime
Union départementale des syndicats FO de l'Eure
Gérard VOLPATTI, président de la communauté d'agglomération des portes de l'Eure
Hubert WULFRANC, conseiller général de Seine-Maritime, maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
Etc.

Le Conseil National de la Résistance dans sa grande sagesse prévoyait que pour une France libre et démocratique il fallait entre autre : « La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ».

Le ministre de l'Information de 1945, André MALRAUX, s'exclamait ainsi : « La liberté existe par ceux qui l'ont conquise. Notre presse est au service privilégié de ceux qui lui ont permis d'exister ».

Déclaration du 18 juin 1998 de la Fédération Nationale de la Presse Française : « La liberté de l'information, la liberté d'expression, le respect des personnes sont des valeurs fondamentales d'une société libre de citoyens responsables, reconnues comme telles par la Constitution de la République et les textes de références européens et universel ».



Campagne présidentielle

Sarkozy met en lumière la lutte pour l'emploi dans la presse

« J'ai un message pour les permanents de la CGT, qui ont scandaleusement empêché la diffusion de « Ouest France », qui avait commis un crime : prendre une interview que je leur ai donnée. Voilà la conception de la démocratie par les permanents de la CGT. Honte sur les gens qui se comportent de cette nature. Je leur dis : faut-il que vous ayez peur pour nous empêcher de parler ? Mais vous n'y arriverez pas ! »

Le candidat Sarkozy, à l'occasion d'un meeting au Zénith de Nantes, et devant 8 000 de ses supporters, s'en est pris à la CGT qu'il accuse d'avoir sciemment empêché la parution de l'édition du journal Ouest France en Loire Atlantique qui devait publier, ce jour-là l'interview du candidat/président.

La vérité, c'est que les salariés de la presse quotidienne régionale, avec la Filpac-CGT et le SNJ, sont en lutte dans tout le pays et mènent des actions dans les entreprises de presse tous les lundis.

Ce conflit, baptisé « Les lundis Paris-Normandie », a pour objectif de soutenir les salariés de Paris-Normandie menacés dans leur emploi et de bloquer le compte à re-

bours du 11 avril, date à laquelle le Tribunal de commerce du Havre peut décider de la liquidation de la Société normande de presse, d'édition et d'impression (SNPEI - Paris-Normandie, Havre Libre, Le Havre Presse, Le Progrès de Fécamp et Liberté Dimanche).

Et ce lundi, à Ouest France, comme dans la plupart des journaux de la PQR, des arrêts de travail ont entraîné la non-parution d'un certain nombre de ses éditions.

Avec sa mauvaise foi habituelle, le candidat Sarkozy feint d'oublier que cette situation est la conséquence de son intervention, et de celle de son gouvernement après les états généraux de la presse en 2008.

Une distribution de la presse balkanisée, des centres d'impression menacés de restructurations permanentes, des sièges éditoriaux malmenés, France-Soir et la Tribune disparus, des périmètres de groupe de presse remodelés par des opérateurs figurant parmi les grands banquiers et les grands industriels. Voilà son bilan.

La tempête qui secoue la presse relève bien plus des décisions du Président Sarkozy que de la révolution technologique.

La Filpac-CGT, dans la perspective toute proche des élections législatives, appelle à la rédaction d'une nouvelle loi protectrice des intérêts d'une information démocratique, libre, donc indépendante des pouvoirs, et l'adoption d'un statut du travailleur salarié de l'information, qui mette l'emploi de toutes et tous à l'abri des pulsions du marché.

Il s'agit, par la loi, de redonner vie à des références fondamentales pour nous, l'indépendance de l'information à l'égard des pouvoirs politiques, financiers, industriels,

tant pour le numérique que pour le papier.

Pour cela, il s'agit de rendre à l'attribution des aides à la presse sa véritable dimension : privilégier et stimuler la création éditoriale et les moyens industriels nécessaires ; développer le lectorat et non subventionner les opérations capitalistiques réservées aux grands groupes financiers et industriels.

Les titres de presse du groupe GHM doivent survivre à l'élection présidentielle, ils ne peuvent être les victimes d'une opération qui, frappant les journaux d'information et les emplois, soit un coup porté au débat démocratique en pleine période électorale.

La Filpac-CGT revendique la tenue, sans délai, d'une négociation nationale sur l'avenir immé-

diat des sociétés, titres de presse et emplois du groupe GHM, en présence des pouvoirs publics, du groupe Hersant Média, du reprenneur La Voix du Nord-Rossel, des organisations syndicales et du syndicat patronal auxquels les titres sont adhérents (SPQR).

Pour l'instant, le SPQR, Rossel, Hersant et les pouvoirs publics font bloc pour refuser une telle négociation.

C'est pourquoi nos actions vont continuer et s'amplifier. Car, au-delà de la situation de Paris-Normandie, ce sont tous les salariés de la presse nationale, régionale et départementale qui sont menacés par cette méthode de règlement des questions d'emploi, à coup de licenciements et de tribunal de commerce, incompétent pour liquider l'information.

Les Hersant ? Ah oui ! On les a bien connus !

Des plus anciens des retraités aux plus jeunes, tous ont eu affaire à la famille Hersant. Les uns, surtout avec Robert, les autres, plutôt avec Philippe. Mais qu'il s'agisse du règne du père ou de celui du fils, tous se souviennent bien de leurs méthodes : des plans dits d'économie et de modernisation dont le seul véritable but était la diminution de la masse salariale, par des baisses régulières des effectifs, pour toujours plus de profit.

En contrepartie de ces suppressions de postes, les Hersant s'engageaient à investir et à développer les produits. Aucun de ces engagements n'a été tenu. Ils n'en ont jamais manifesté la moindre volonté, dédaignant les propositions et les revendications des syndicats CGT de Rouen et du Havre.

Les Hersant vendaient des journaux comme on vend des boîtes de conserves. Seul comptait le profit, tout le profit, rien que le profit !

A cette soif de profit s'ajoutait un profond mépris pour les salariés. C'est ainsi que Robert, condamné en 1947 à dix ans d'indignité nationale pour avoir collaboré avec l'Allemagne nazie, avait l'habitude de répéter : « Quand je rencontre la première fois la rédaction d'un journal que je viens d'acheter, je demande aux journalistes la permission d'aller pisser. La deuxième fois, je vais pisser sans rien dire. La troisième fois, je leur pisse dessus ». Ce que notre regretté camarade Hubert Quint, journaliste à Paris-Normandie n'avait pas manqué de rappeler à Hersant junior, lors d'une mémorable réunion du comité d'entreprise, dont beaucoup se souviennent encore.

Puisque nous en sommes aux citations de feu Robert, ajoutons celle-ci : « S'il n'y avait pas de journalistes et pas d'ouvriers du Livre, les éditeurs de journaux seraient des gens heureux ». Si le fiston se montre plus discret sur ses sentiments, il n'en pense pas moins. Tout est dit !

C'est donc avec le plus complet dédain pour les salariés que la vile besogne, commencée en 1971 par Robert Hersant, a été poursuivie par l'héritier. Philippe Hersant vient de porter l'estocade contre l'emploi des travailleurs de la presse normande en faisant exécuter le sale boulot par un tribunal de commerce... dont on peut, pour le moins, douter de la compétence en matière de presse !

Les retraités du SILPAC-CGT, qui ont tous bien connu les Hersant, sont activement aux côtés de l'ensemble des ouvriers, journalistes, employés et cadres de la presse normande qui luttent pour défendre l'avenir de leurs journaux et de leurs emplois.

Le SILPAC-CGT des retraités,

Sources pour les citations : Citizen Hersant, Patrick et Philippe Chastenet, Le Seuil (1998), L'Expansion - novembre 1976



Braves gens, indignez-vous !

Les patrons de la presse quotidienne régionale et le candidat Sarkozy s'indignent de la juste mobilisation des salariés. Alors que pour une perte sur le résultat d'exploitation de seulement 600 K€, la direction de la SNPEI, qui ne recherche pas à développer nos produits, dépose le bilan au tribunal de Commerce.

Elle impose un plan baptisé « sauvegarde de l'emploi » en supprimant 1/3 des effectifs et en y intégrant de la sous-traitance externe d'activité !

Sacrée approche de sauvegarde de l'emploi !

L'économie qui sera réalisée sur les seules suppressions d'emplois est de l'ordre de 5,6 millions d'euros !

Aucune négociation sérieuse n'est proposée aux représentants du personnel. Pour la direction, c'est simplement à prendre. Chercherait-elle à nous présenter comme les responsables d'une éventuelle liquidation le 11 avril au tribunal de commerce ? Celui-ci devrait se déclarer incompétent pour traiter de l'avenir de l'information et ainsi renvoyer à la négociation.

Alors, qui est légitime à s'indigner ? Eux, ou nous les salariés de la presse, futurs licenciés ?

Notre lutte va s'amplifier pour notre journal, pour nos emplois.



Les syndicats sont plus que jamais déterminés à défendre leurs titres et leurs emplois

